



Le garagiste ne veut pas me rendre mon véhicule!

Par **Adine**, le **19/03/2012 à 10:35**

Bonjour, tout d'abord retour 5 mois en arrière j'achète une A3, le moteur est mort 3 semaines après, expertise, vice caché nous sommes seulement remboursés du véhicule cette semaine. Nous devons donc au garagiste le remorquage, une facture de diagnostic et le démontage du moteur, tout ça gonflé vu que c'est l'assurance qui paye... Donc environ 500€. Lors de l'expertise il nous avait dit que l'épave ne valait que 300€ donc qu'il zapait les factures si on lui laissait le véhicule.

Nous avons donc laissé le véhicule la bas en attendant ça semblait pour nous une bonne solution. Jusqu'au moment où plusieurs personnes nous ont proposé de racheter notre véhicule entre 1000 et 1500€... Nous avons donc été voir Le garagiste pour lui expliquer que l'on nous proposait plus que 300€ et qu'on préférerait récupérer notre véhicule et lui payer les 500€ dus.

SURPRISE! Le garagiste se met en colère, il nous dit que si on récupère notre véhicule il nous facture 11€ de frais de parking par jour sur les 5 mois où il l'a gardé!!!! C'est du chantage non??? A t'il le droit de son côté?

Je précise que nous ne lui avons signé aucun papier ni aucune facture devis ou autre... Et bien sur la carte grise est toujours à notre nom.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses